

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE (SLCVC)

Concours « La Toune d'OR »

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

DÉBUT DES INSCRIPTIONS : LE 29 JANVIER 2019

POUR PARTICIPER :**Étape 1 : Inscription**

Tu dois d'abord t'inscrire pour la présélection. Complète le formulaire ci-dessous. Toutes les informations relatives à ta préparation y sont inscrites. Avec ton formulaire, tu devras également fournir une vidéo de toi en prestation. Il n'est pas nécessaire que celle-ci soit faite sur scène : ton salon ou ta chambre à coucher peut être un endroit idéal pour capter ton audition. Cette vidéo te permettra de passer à l'étape de la présélection.

Date limite : 24 février 2019**Étape 2 : Présélection**

À l'aide de la vidéo que tu as envoyée, un jury déterminera les 20 candidats qui seront retenus pour participer aux auditions en direct lors du « **Gala no1** ». Les noms des candidats retenus seront diffusés sur le groupe Facebook « **Concours La Toune d'OR** » dès 16 h le 27 février.

Étape 3 : « Gala no 1 »

Si ta candidature est retenue lors de la présélection, tu participeras aux auditions en direct qui se dérouleront lors du « **Gala no1** », alors que 3 juges sélectionneront 2 candidats chacun pour participer à la grande finale.

Date du « Gala no1 » : 2 mars à 18 h 30**Étape 4 : Coaching**

Si tu es l'un des 6 finalistes sélectionnés par les juges, tu auras droit à un coaching préparatoire en vue de la grande finale du 9 mars.

Étape 5 : Grande finale

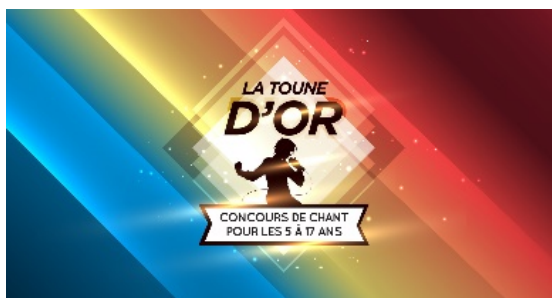
Chaque juge disposera d'une équipe formée de 2 candidats. Ces derniers devront s'affronter en duel lors de la première partie du « **GALOL** » du 9 mars. Chacun des juges déterminera le gagnant de son équipe. Les 3 finalistes choisis par les juges s'affronteront en grande finale le même jour. Le grand gagnant sera déterminé par les votes du public.

Date du « Galol » : 9 mars à 18 h 30.

À GAGNER :

UN GRAND PRIX D'UNE VALEUR DE PLUS DE 1 000 \$ COMPRENANT :

- **UN ENREGISTREMENT AU STUDIO PIERRE GRENIER D'UNE VALEUR DE 500 \$**
 - **UN VIDÉOCLIP PRODUIT ET OFFERT PAR AXION TV**
- **UN CERTIFICAT CADEAU D'UNE VALEUR DE 200 \$ OFFERT PAR MULTI-MUSIQUE**
 - **UNE BOURSE DE 150 \$ OFFERT PAR LA VILLE DE SAINTE-MARIE**
- **UNE PRESTATION EN OUVERTURE DU PROGRAMME « UN ÉTÉ SHOW 2.0 »**
 - **DES BILLETS DE SPECTACLE OFFERTS PAR OVASCÈNE**

BONNE CHANCE À TOUS LES PARTICIPANTS!

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE ÂGÉS ENTRE 5 ET 17 ANS.
2. POUR LA PRÉSÉLECTION, LES CANDIDATS DOIVENT FOURNIR UN VIDÉO PRÉSENTANT LEUR TALENT (UNE CHANSON SEULEMENT). CE VIDÉO DOIT ÊTRE REMIS EN MÊME TEMPS QUE LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION. LA CHANSON PRÉSENTÉE LORS DE L'AUDITION VIDÉO DEVRA ÊTRE LA MÊME QUE CELLE PRÉSENTÉE AU « **GALA NO1** », À MOINS D'AVIS CONTRAIRE DU **SLCVC**.
3. UNE FOIS SÉLECTIONNÉ, LE CANDIDAT DOIT FOURNIR LEUR TRAME SONORE, DE BONNE QUALITÉ, SUR UN DES MÉDIAS SUIVANTS : CLÉ **USB**, CELLULAIRE OU LECTEUR **MP3**. **NOTE** : AUCUNE CASSETTE, NI **CD** NE SERONT ACCEPTÉS.
4. LES CANDIDATS DOIVENT FOURNIR LEURS COSTUMES ET LEURS ACCESSOIRES.
5. TOUS LES STYLES MUSICAUX SONT LES BIENVENUS.
6. LA DURÉE D'UNE PRESTATION POUR LE « **GALA NO1** » DEVRA ÊTRE D'ENVIRON 3 MINUTES TANDIS QUE CELLE FAITE LORS « **GAL☺L** » DEVRA ÊTRE D'UNE DURÉE D'ENVIRON 5 MINUTES.
7. LES CANDIDATS DOIVENT COMPLÉTER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DANS LE DÉLAI PRESCRIT, C'EST-À-DIRE RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS ET FOURNIR LE VIDÉO DEMANDÉ AU POINT 2.
8. LE PRÉSENT FORMULAIRE DOIT ÊTRE RETOURNÉ AU **SLCVC** AVANT LE 24 FÉVRIER.
9. LE GAGNANT DE LA TOUNE D'OR 2018 POURRA SE RÉINSCRIRE UNIQUEMENT À PARTIR DE L'ÉDITION 2021.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

LE CONCOURS EST COMPOSÉ DE TROIS GRANDES ÉTAPES :

ÉTAPES 1 : LA PRÉSÉLECTION :

ÉTAPE OÙ LES MEMBRES DU JURY SÉLECTIONNERONT 20 CANDIDATS QUI PARTICIPERONT AU « **Gala no1** ».

ÉTAPE 2 : LE « GALA NO1 » :

ÉTAPE OÙ LES 20 CANDIDATS RETENUS POURRONT FAIRE LEUR PRESTATION DEVANT LES COACHS ET LE PUBLIC. AU TOTAL, 6 CANDIDATS SERONT RETENUS LORS DE CETTE DEUXIÈME ÉTAPE (3 COACHS = 2 PARTICIPANTS/ÉQUIPE).

ÉTAPE 3 : LE « GAL☺L » :

CETTE DERNIÈRE ÉTAPE DU CONCOURS PERMETTRA AUX 6 CANDIDATS RETENUS DE PARTICIPER À LA GRANDE FINALE. UN SEUL GAGNANT DE « **LA TOUNE D'OR 2019** » SERA COURONNÉ.

AUTRES INFORMATIONS RELIÉES AU CONCOURS

- 1- LES 20 CANDIDATS RETENUS POUR PARTICIPER AU « **GALA NO1** » SERONT DÉVOILÉS LE 27 FÉVRIER À 16 H VIA LA PAGE FACEBOOK « **CONCOURS LA TOUNE D'OR** ». UN MAXIMUM DE 20 CANDIDATS POURRONT PARTICIPER AU « **GALA NO1** ».
- 2- LES CANDIDATS RETENUS LORS DE LA PRÉSÉLECTION DOIVENT SE PRÉSENTER AU « **GALA NO1** » LE SAMEDI 2 MARS À 17 H 30, AU CENTRE CAZTEL. LE GALA, QUANT À LUI, DÉBUTERA À 18 H 30.
- 3- DANS L'ÉVENTUALITÉ OU DEUX CANDIDATS RETENUS ONT LA MÊME CHANSON, UN TIRAGE AU SORT DÉTERMINERA QUEL CANDIDAT DEVRA MODIFIER SA PRESTATION.
- 4- LES 6 CANDIDATS SÉLECTIONNÉS PAR LES COACHS AURONT ACCÈS GRATUITEMENT À 1 HEURE DE PERFECTIONNEMENT AVEC UN PROFESSIONNEL DE LA CHANSON. LE MOMENT DE CET ATELIER SERA DÉTERMINÉ ENTRE LE PARTICIPANT ET LE COACH.
- 5- LES 6 CANDIDATS SÉLECTIONNÉS PAR LES COACHS LORS DU « **GALA NO1** » DOIVENT SE PRÉSENTER À LA DERNIÈRE ÉTAPE DU CONCOURS : LE « **GAL☺L** » LE SAMEDI 9 MARS, À 15 H, AU CENTRE CAZTEL. LES CANDIDATS RETENUS POUR LE « **GAL☺L** » DOIVENT PRÉPARER DEUX CHANSONS. LE GALA, QUANT À LUI, DÉBUTERA À 18 H 30.
- 6- LES 20 CANDIDATS QUI AURONT PARTICIPÉ À CETTE AVENTURE RECEVRONT UN DVD SOUVENIR DE L'ÉDITION 2019 INCLUANT TOUTES LES ÉTAPES ENTOURANT LE CONCOURS, UNE GRACIEUSE TÉ D'AXION TV.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019

1. COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU DOSSIER DE CANDIDATURE (PARENT)

NOM ET PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

MUNICIPALITÉ : _____

PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

☎ DOMICILE : _____ ☎ CELLULAIRE : _____

@ : _____

2. DESCRIPTION DE L'ARTISTE (PARTICIPANT)

2.1 NOM DE L'ARTISTE : _____ 2.2 ÂGE DE L'ARTISTE : _____

2.3 TITRES DE LA CHANSON CHOISIE :

* Prendre note que la chanson choisie pour la présélection (audition vidéo) devra être la même que celle présentée au « Gala No1 ».

TITRE: _____

2.4 TYPE MUSICAL : ☞ COCHEZ LA OU LES CASES APPROPRIÉES (MAXIMUM 3).

BLUES CHANSON FRANÇAISE FOLK FUNK JAZZ MÉTAL

MUSIQUE CLASSIQUE POP ROCK WESTERN/COUNTRY

AUTRE, PRÉCISEZ : _____

2.5 BESOINS TECHNIQUES ET LOGISTIQUE : ☞ INDIQUEZ VOS BESOINS AU MEILLEUR DE VOTRE CONNAISSANCE.

**PRENDRE NOTE QU'UN MICRO AVEC FIL AINSI QU'UN SYSTÈME DE SON SERONT FOURNIS SUR PLACE.

3. COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DU CONCOURS

SAINTE-MARIE.CA FACEBOOK VILLE DE SAINTE-MARIE PROGRAMMATION « RELÂCHE SCOLAIRE »

MULTI-MUSIQUE PANNEAUX NUMÉRIQUES DE LA VILLE BOUCHE À OREILLES

JOURNAUX LOCAUX RADIO AFFICHES DANS LES COMMERCES

AUTRE, PRÉCISEZ : _____

La date limite pour s'inscrire est **le 24 février 2019**. Le dossier doit être transmis au bureau du SLCVC, situé à l'hôtel de ville de Sainte-Marie :

☞ Par la poste : **Concours « La Toune d'OR »**
270, avenue Marguerite-Bourgeoys (Québec) G6E 3Z3

☞ Par courriel : **info-loisir@sainte-marie.ca**

Note : À défaut de fournir le matériel dans le délai prévu, l'inscription sera rejetée.

**IMPORTANT : POUR DÉPOSER UNE CANDIDATURE À CE CONCOURS, LE PARTICIPANT DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT DISPONIBLE LES 2 ET 9 MARS 2019 (VOIR DÉTAILS EN PAGE 1).
DANS LE CAS CONTRAIRE, LA CANDIDATURE NE SERA PAS RETENUE.**

Par la présente, j'autorise le participant ci-haut identifié à participer au concours « La Toune d'OR ». J'autorise l'utilisation par la Ville et ses partenaires, de toute photographie et de toute captation vidéo sur laquelle apparaît le participant et dégage la Ville ainsi que ses représentants de toute responsabilité à cet égard. J'accepte que ce contenu soit télédiffusé et mis en liens sur le site Internet de la Ville de Sainte-Marie ainsi que sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube, etc.). Je confirme également que le participant est disponible les 2 et 9 mars prochain. J'affirme avoir lu et j'accepte les règlements du concours « La Toune d'OR » et je m'engage à m'y conformer. J'affirme que les renseignements fournis sont exacts.

SIGNATURE DU CANDIDAT : _____ DATE : _____

SIGNATURE DU PARENT : _____ DATE : _____